



## **L'Association des Pêcheurs plaisanciers du Port et de la Ria d'Étel**

**Membre de la Fédération Nationale des Pêcheurs  
Plaisanciers et Sportifs de France**

---

Le Président  
Ref. AG/02/2019

### **COMPTE RENDU <PV> DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 16 FEVRIER 2019**

#### **17h30 : Ouverture de la séance par le Président Alain LAFFEACH.**

Après avoir salué tous les adhérents venus très nombreux cette année, le président remercie Yannick DELVAL, Président de la SNSM, d'avoir accepté l'invitation et lui remet un chèque de 300€ en le remerciant également pour la participation de la SNSM à l'après-midi sécurité de l'été dernier.

Le président fait part de sa satisfaction du nombre important d'adhérents présents à l'assemblée générale, ceci témoignant l'intérêt des participants à la vie de l'association « *nous avons pour but de réunir les personnes partageant le plaisir de la pêche et la mer, mais avant tout qui aiment la convivialité* »

Le président poursuit en évoquant la constitution du bureau « *nous avons, lors d'une réunion du conseil d'administration, changé de secrétaire. En effet, Jean-Pierre laisse sa place à Lydie qui était secrétaire adjointe, Jean-Pierre restant membre du Conseil d'Administration* ».

Le président et l'assemblée remercie Jean-Pierre pour son dévouement et sa gentillesse auprès de l'association pendant ces 10 ans.

Le président présente Lydie, « *une personne également d'une extrême gentillesse qui saura apporter de nouvelles idées* ».

Le président remercie les nouveaux arrivants, 15 personnes ont rejoint l'association tout au long de l'année 2018, et fait part malheureusement du décès d'un très vieil ami de l'association, Daniel DAVORY qui, malgré son handicap, était toujours présent à toutes les manifestations.

Les nouveaux arrivants :

Philippe BRUGIOTI  
Philippe QUILLIN  
Olivier FRUHINSHOLZ  
Michel HORNEBECQ  
Henri JACOMELLI  
Chantal JULIEN  
Monique LE BERRIGAUD  
Sylvie VERNET

Dominique MEUNIER  
Pascal FRANCOISE  
Gérard PAUPELARD  
Simone PHILIPPE  
Jean-Marc RAMIRO  
Patrick ROUSSEAUX  
Michel LE CALVEZ

Bienvenue à tous ces nouveaux adhérents. Aujourd'hui l'association compte **97 adhérents**.

**Le Secrétaire Jean Pierre LEMETAYER** présente le bilan des activités de l'association pour l'année 2018 qui, comme chaque année, se sont déroulées dans un esprit d'amitié et de parfaite convivialité.

- ✚ 12 janvier 2018 Vœux de l'APPRE avec galette des rois,
- ✚ 24 février 2018 Assemblée générale avec au menu **foie gras et cassoulet**
- ✚ 17 avril 2018 Première sortie pêche à pied avec dégustation de la pêche le 19 avril 2018 sous la criée.
- ✚ 15 et 16 juin, voyage au **Puy du Fou**, une cinquantaine de participants
- ✚ 25 juillet 2018 Sortie pêche en mer avec quelques adhérents intéressés sur les bateaux des pêcheurs plaisanciers,
- ✚ 28 juillet 2018 Soirée à la salle des fêtes avec au menu **choucroute de la mer**
- ✚ 08 août 2018 Après-midi sécurité organisée par l'APPRE avec le concours de la SNSM sur le parking du port d'Étel, ouverte à tous les usagers du port. Au programme, sécurité en mer et utilisation de la VHF, matériel de sécurité sur les bateaux, formation premiers secours et emploi d'un défibrillateur.
- ✚ 17 août 2018 Concours de pétanque l'après-midi suivi le soir sous la criée d'un repas galettes et crêpes.
- ✚ 10 Septembre 2018 Deuxième sortie pêche à pied avec dégustation de la pêche le 12 sous la criée
- ✚ 10 novembre 2018 Dernier repas de l'année à la salle des fêtes avec au menu potée bretonne.
- ✚ 21 décembre 2018 Comme chaque année les pêcheurs plaisanciers accompagnent le PERE NOËL jusqu'au Port d'Étel.

Le trésorier Yvonnick DANIEL présente le bilan financier de l'année 2018

✚ Solde début 2018 Banque = 761€ / Placement livret A= 1526€ / TOTAL= 2287€

DEPENSES = 13972€  
Se décomposant :

RECETTES = 14091€

Fédération	1092€	Adhésions	2422€
Assurance/frais banque	169€	Repas	5340€
Repas	5576€	Voyage	6329€
Location salle des fêtes	58€	Divers	350€
Voyage	6307€		
Divers	570€		

(Site internet, papeterie, timbres, fleurs et don SNSM)

✚ Solde fin d'année 2018

Banque= 879€ / Placement livret A (1526€+intérêts 11€) = 1537€/ TOTAL= 2416€

*Le bilan comptable est approuvé à l'unanimité des adhérents présents.*

**Le Président Alain LAFFEACH** reprend la parole. Il confirme la cotisation inchangée à 28€ pour l'année 2019, la cotisation de 28€ se décomposant comme suit : 14€ reversés à la fédération au plus tard en mars de chaque année et 14€ restant à l'association.

***Cette cotisation doit être réglée au plus tard le 28 février 2019, date limite reportée exceptionnellement au 09 mars 2019.***

Les adhérents n'ayant pas réglé leur cotisation à cette date seront retirés de la liste de la fédération. Ils perdront de ce fait les avantages liés à la fédération :

- ✚ Revue pêche plaisance trimestrielle
- ✚ Accès au site de la fédération
- ✚ Déduction fiscale sur présentation d'un reçu fourni par l'association ramenant après déduction fiscale le montant de la cotisation à 10€.

**La secrétaire** Lydie Guillerme-Van der Zyppe prend la parole pour annoncer le programme des **manifestations de l'année 2019** et évoquer le futur **site Internet**.

- + Vendredi 11 janvier : vœux de l'APPRE avec galette des rois
- + Samedi 16 février : Assemblée générale suivie d'un repas avec au menu choucroute alsacienne.
- + Jeudi 21 mars : Première sortie pêche à pied avec dégustation de la pêche sous la criée le 23 mars, pour les participants à la pêche et les adhérents ayant fait savoir que des problèmes de santé les empêchaient de participer.
- + Vendredi 26 avril: Visite du CROSSA ETEL . Maximum 14 adhérents par visite. *Si le nombre d'adhérents est trop important, une deuxième visite sera demandée au mois d'octobre.*
- + En Mai ou juin, voyage annuel de l'APPRE. *Après sondage des présents, le projet semble s'orienter vers la visite du port de ST Nazaire et Airbus. La confirmation sera faite par mail au plus tard en avril.*
- + Samedi 13 juillet: Soirée dansante à la salle des fêtes avec repas
- + Courant juillet et aout : Sortie « pêche en mer », les adhérents souhaitant y participer devront se faire connaître dès que les dates seront arrêtées
- + Première quinzaine d'aout : Concours de pétanque suivi d'un barbecue.
- + Mercredi 14 aout : Soirée dansante à la salle des fêtes avec repas.
- + Samedi 28 Septembre: Deuxième sortie pêche à pied avec dégustation de la pêche le 30 septembre sous la criée.
- + Samedi 9 novembre : Soirée karaoké avec repas.
- + En décembre : Comme chaque année, en partenariat avec le comité des fêtes, les pêcheurs plaisanciers accompagnent le PERE NOËL jusqu'au port d'Etel. Afin d'animer la parade merci de nous remettre vos feux à main périmés.

#### Et quelques dates à retenir pour les fêtes à Etel

- + Repas dansant de la Saint Patrick organisé par le comité des fêtes le 16 mars à la salle des fêtes.
- + Salon du bateau transportable les 27 et 28 avril
- + Salon de la maquette les 11 et 12 mai
- + Fête du Thon le 11 Aout

**Le site internet** sera en ligne en avril, tous les adhérents seront avisés par mail et pourront s'y inscrire pour accéder à l'espace adhérent et à la newsletter.

**L'adresse mail de l'association** a été modifiée, les adhérents sont invités à l'utiliser, le président, la secrétaire et le trésorier la consulteront régulièrement :  
[appre56etel@gmail.com](mailto:appre56etel@gmail.com)

**Le président** reprend la parole pour répondre aux questions de l'assemblée et faire quelques rappels.

- ✚ Les nouveaux **pavillons APPRÉ** sont disponibles seulement pour les propriétaires de bateaux. En faire la demande à Alain LAFFEACH ou Jean-Pierre LEMETAYER lors de rencontre sur le port.
- ✚ Rappel du Décret Européen sur la **pêche au bar** sous le 48° parallèle (au sud de la pointe du raz). *Pas plus de 3 SPECIMENS de BARS taille 42 cm ne peuvent être détenus par pêcheur et par jour.*
- ✚ Rappel du marquage de poisson par l'ablation de la partie inférieure de la nageoire caudale, les poissons ou crustacés doivent être conservés entiers, le marquage devant être effectué dès la mise à bord et avant tout débarquement.
- ✚ Un rappel à tous les pêcheurs plaisanciers en mer, après le passage de la barre d'Etel VHF 13, passez sur le canal 6, en cas de problème en mer, un autre plaisancier en pêche peut vous venir en aide. (sous réserve des tirs de centre de Gavres utilisant la fréquence 6)  
*Pour info vous pourrez trouver le lien planning des tirs de Gavres sur le site internet.*

N'oubliez pas votre téléphone portable avec les numéros de vos amis.

Téléphone des membres du bureau de l'APPRE

- Alain LAFFEACH 06 23 97 18 73
- Alain BAYAERT 06 74 68 47 53
- Yvonnick DANIEL 06 28 28 69 22
- Jean Pierre LEMETAYER 06 59 03 16 33
- Michel LAVALETTE 06 84 78 08 55

Après les questions diverses, au nom de tous les adhérents présents, Jean François Talmont remercie tous les membres du bureau pour le travail, l'organisation, l'ambiance et les différentes manifestations.

**Le Président clôture la séance à 18h30 en invitant tous les présents à venir prendre le verre de l'amitié avant le repas**

Pour le Président Alain LAFFEACH  
La secrétaire Lydie Guillerme -Van der Zyppe

Rappel : Les membres du conseil d'administration

- ✚ Président : Alain LAFFEACH
- ✚ Vice-Président : Alain BAYAERT
- ✚ Trésorier : Yvonnick DANIEL
- ✚ Secrétaire : Lydie GUILLERME- VAN DER ZYPPE
- ✚ Membres du bureau : Jean Pierre LEMETAYER  
Michel LAVALETTE  
Laurent BOISSIER